

Réf: Dossier 279610

Avis de constitution

SOCIETE « BAPTISMA »

Siège Abidjan Abobo Akeikoi, Lot 2759, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BAPTISMA »

Objet : GENIE CIVILE EN FIBRE OPTIQUE (fouilles, pose de PHD et PVC, tirage de câble), implantation des petits gens et abonnements client,

-GENIE CIVILE SODECI (fouilles, pose des diamètres) ;

-GENIE CIVILE en électricité (fouilles, tirage)

-ELECTRICITE MT (fouilles, implantations des poteaux électrique, tirage de câble et

"ELECTRICITE HT (fouilles des poteaux, implantations, tirage et mise en service).

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo Akeikoi, Lot 2759, Ilot 273

Dirigeant(s) M LIGNON SERY CHRISTIAN JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00340 du 18/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02281/GTCA/RC/2024 du 18/01/2024

